

LES 29 ET 30 MARS 2010
L'événement annuel des décideurs informatiques



Horizon Informatique 2013

Panorama des tendances

Nouveaux usages et retours
d'expérience

Innovations technologique
et managériale

Green IT, gestion de
projet, architectures,
SOA, marketing de la
DSI... **quels sont les
scénarios du futur ?**



Un programme conçu par

**Christophe
Legrenzi**

EN PARTENARIAT AVEC :



C¹

Prospectives SI : regards croisés d'experts

Lundi
29 mars 2010

9h00 - 17h30



Christophe Legrenzi, président, Acadys, Conseiller au commerce extérieur, Chercheur et Consultant international



Bernard Laur, directeur, Synthèse Informatique



Denis Ettighoffer, l'un des meilleurs prospectivistes français



Alain Folliet, directeur général délégué, Assurance Maladie



Jean-Marie Leclerc, DSI, Canton et République de Genève



Habib Guergachi, président, Zenexity, Expert international en urbanisation et architecture



François Rabasse, directeur associé, Sense Management Consulting



Eric Barbry, avocat à la Cour et directeur du pôle internet et télécom, Cabinet Alain Bensoussan

Journée animée
par **Christophe Legrenzi**

Accueil à 8h45

Introduction sur les relations MOA/MOE

◀ **Christophe Legrenzi**, président, Acadys ▶

Quel système d'information et quel poste de travail pour l'utilisateur « Digital Native » de demain ?

- Quelles nouvelles technologies : Netbook, Smartphone, M2M, réseaux « pervasifs », interfaces tactiles, hypervision, clavier et écran virtuel...
- Quels nouveaux usages : socialisation, mobilité, communication unifiée, création collaborative...
- Quelle mise en œuvre : SaaS, Cloud computing, applications sur mobiles, widgets, réseaux sociaux, wikis, et OS, RIA / RDA...
- Quels enjeux : innovation, formation, développement durable et maîtrise des coûts

◀ **Bernard Laur**, directeur, Synthèse Informatique ▶

Face à la crise, l'innovation organisationnelle, clé de la compétitivité pour créer de la valeur

- L'innovation organisationnelle est devenue la première des clés de la croissance des richesses et du succès de l'entreprise
- La virtualisation des activités : point d'inflexion stratégique facilitant la création de modèles d'organisation performants
- Comment se structurent les organisations et les modèles les plus rentables ? Quels sont ceux qui tiendront la distance ? Quelles seront les nouvelles stratégies du management de l'informatique face à ces innovations organisationnelles ?

◀ **Denis Ettighoffer**, l'un des meilleurs prospectivistes français ▶

Impact des SI sur la transformation d'un écosystème complexe et turbulent

- Mettre en relation les différents acteurs pour une meilleure coordination de l'activité
- Proposer une offre de services multicanale et favoriser l'usage d'internet
- Développer la gestion de la connaissance pour un réel pilotage stratégique et une personnalisation du service

◀ **Alain Folliet**, directeur général délégué, Assurance Maladie ▶

La révolution de l'administration : transformer les systèmes d'information en systèmes d'information sociétaux

- Information : ressource stratégique
- Processus de transformation de la donnée au savoir
- Administrations : nouveaux rôles

◀ **Jean-Marie Leclerc**, DSI, Canton et République de Genève ▶

Non enterprise architectures ou web oriented architectures

- Les limites structurelles des architectures techniques dites « entreprise »
- La révolution « lean » apportée par internet et le web
- Application à la construction d'architecture NEA

◀ **Habib Guergachi**, président, Zenexity ▶

Green IT : les DSI françaises passent au vert

- Green IT : de quoi parle-t-on ?
- Construire un plan d'actions : un cadre de référence pour comprendre et agir
- Achats responsables : vers une nouvelle relation avec vos fournisseurs ?

◀ **François Rabasse**, directeur associé, Sense Management Consulting ▶

Droit des nouvelles technologies : les scénarios du futur

- DSI : quels sont les pièges que vous aurez à éviter demain ?
- Comment prévoir ces nouveaux risques et les anticiper ?
- A quoi ressemblera le droit des nouvelles technologies en 2013 ?

◀ **Eric Barbry**, avocat et directeur du pôle Internet et Télécom, Cabinet Alain Bensoussan ▶

C²

Tendances SI : la vision terrain des DSI

Mardi
30 mars 2010

9h00 - 17h30



Christophe Legrenzi,
président, Acadys,
conseiller au commerce
extérieur, chercheur et
consultant international



Jean-Pierre Bailly,
délégué aux systèmes
d'information, Nantes
Métropole et ville de
Nantes



Benoît Lalonde, expert
international en GPP
et PMO, Professeur à
Montréal



Jean-Benoît Gauthier,
directeur de la technologie,
Comité International
Olympique



Georges Sawaya, DSI,
Chronopost International



Frédéric Charles,
stratégie et gouvernance
du SI, Lyonnaise des Eaux



Eric Bonnevey, DSI,
Tokheim



Hicham El Achgar,
consultant CISA, ITIL, ISO
27001 Lead Auditor



Jean-Jacques Riera,
RSSI, Française des Jeux
élu RSSI de l'année 2009
par 01 Informatique

Journée animée par Christophe Legrenzi

Accueil à 8h45

Introduction sur l'identité numérique

◀ **Christophe Legrenzi**, président,
Acadys ▶

Vendre la DSI en interne : retour d'expérience

- Organiser le cadre d'intervention : missions, acteurs, dispositif de gouvernance...
- Valoriser l'activité de la DSI : cibles de communication, publications, événements...
- Maîtriser la qualité du service rendu : engagements contractuels, mesure des résultats...
- Motiver le personnel de la DSI : partage de l'information, dynamique de groupe...

◀ **Jean-Pierre Bailly**, délégué aux
systèmes d'information, Nantes
Métropole et ville de Nantes ▶

L'instrumentation de la gestion de projet : les tendances venues d'Amérique du Nord

- L'importance de l'approche intégrée en gestion de projet
- Les systèmes d'information en gestion de projet (SIGP)
- Les outils de périphérie

◀ **Benoît Lalonde**, expert international
en GPP et PMO, Professeur à Montréal ▶

Comment gérer des projets complexes, internationaux, avec de multiples partenaires

- Le cas des Jeux Olympiques
- Les Jeux Olympiques un projet à date fixe
- La technologie au service des Jeux Olympiques
- Partenaires technologiques – locaux / internationaux – court terme / long terme – choc des cultures ou énergie créatrice

◀ **Jean-Benoît Gauthier**, directeur
de la technologie, Comité International
Olympique ▶

Impacts de l'introduction d'outils SOA (ESB) au sein du SI : genèse, impact opérationnel et organisationnel, utilisations et potentiels futurs

- L'intégration au sein du SI : comment allier préservation du patrimoine SI, son découplage, son évolution, son agilité et le maintien de coûts raisonnables ?
- Comment les outils SOA impactent le SI et les DSI ?
- SOA : au delà du concept, jusqu'où peut-on aller ?

◀ **Georges Sawaya**, DSI, Chronopost
International ▶

Web 2.0 : la démarche virale se propage à la DSI

- Le modèle urbanisé de l'entreprise 2.0 et son intégration avec le reste du SI
- La stimulation de pionniers dans les métiers et la croissance des premières communautés
- Développer sa vitesse de réaction : le suivi et la mesure des usages
- Un modèle de gouvernance à inventer, en rupture par rapport aux schémas standards

◀ **Frédéric Charles**, Stratégie et
gouvernance du SI, Lyonnaise des
Eaux ▶

La mobilité, clé pour plus de réactivité et de flexibilité

- Les apports directs d'une démarche de mobilité
- Les clés pour une démarche réussie
- La mobilité, porte ouverte à d'autres actions de progrès

◀ **Eric Bonnevey**, DSI, Tokheim ▶

Sécurité des systèmes d'information, quel référentiel et quelle démarche ?

- Référentiels de la sécurité des systèmes d'information : l'état de l'art
- Sécurité et analyse des risques : cas pratique
- Indicateurs et pilotage de la sécurité des systèmes d'information

◀ **Hicham El Achgar**, consultant CISA, ITIL,
ISO 27001 Lead Auditor ▶

Retour d'expérience de la mise en place d'un SMSI ISO27001

- Quels sont les ambitions et le champ d'action de la norme 27001 ?
- Détail de la méthode mise en place
- Analyse des bénéfices identifiés à ce jour et bilan

◀ **Jean-Jacques Riera**, RSSI, Française
des Jeux – Elu RSSI de l'année 2009
par 01 Informatique ▶

MY33/00

5 moyens pour vous inscrire :

PAR TÉLÉPHONE

01 46 29 23 79
Service Clients
Pôle commande

PAR FAX

01 46 29 68 29
Renvoyez l'inscription
ci-dessous

PAR E-MAIL

inscription@comundi.fr
Précisez le titre et la date

PAR INTERNET

www.comundi.fr

PAR COURRIER

COMUNDI
Pôle inscription formation
28481 Thiron Cedex

Horizon Informatique 2013

Oui je m'inscris :

TITRE	CODE	PRIX HT
<input type="checkbox"/> « Prospectives SI : regards croisés d'experts »	MY33/C1	1 095 € HT / 1 309,62 € TTC
<input type="checkbox"/> « Tendances SI : la vision terrain des DSI »	MY33/C2	1 095 € HT / 1 309,62 € TTC
<input type="checkbox"/> Aux 2 jours de conférence	MY33/00	1 595 € HT / 1 907,62 € TTC

Inscriptions multiples :

Vous vous inscrivez à plusieurs sur cette formation : bénéficiez de - 10 % sur la 2^{ème} inscription. Vous souhaitez obtenir un devis, contactez notre service commercial au 01 46 29 69 17 ou à l'adresse commercial@comundi.fr.

Transports :

Vous souhaitez recevoir avec votre convocation :

Un fichet SNCF de 20% portant sur le billet Aller-Retour et la réservation.

Hébergement :

Pour réserver votre chambre d'hôtel, contactez la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant le code de réservation Comundi.

Lieu de la formation :

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convocation, environ 4 semaines avant la date du stage.

Conditions d'inscription :

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, les petits-déjeuners, les pauses et déjeuners. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée.

Conditions et moyens de paiement :

- par virement bancaire à notre banque CIC SAINT AUGUSTIN GCE SUD, libellé au nom de COMUNDI, compte n°30066 10947 00020004701 72
- par chèque à l'ordre de COMUNDI.

Le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.

- règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation dans la limite de 180 € HT (215,28 € TTC) pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Qui sommes-nous ?

Spécialistes depuis 1987 de la formation pour managers, cadres et dirigeants de tous les secteurs d'activité, privé et public, nous figurons parmi les principaux organismes de formation français. Présents dans tous les domaines de l'entreprise, nous organisons plus de 1 100 sessions de formation par an. COMUNDI fait partie du groupe Reed Elsevier, leader mondial de l'information professionnelle.

Garantie de Qualité :

COMUNDI applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Service Clients se tient à votre disposition. Tél : 01 46 29 23 79 / Fax : 01 46 29 68 29.

COMUNDI bénéficie de l'Agrément Ministériel pour la formation des Élus Locaux, ainsi que de la Qualification OPQF. (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation).



Participant

M./Mme :
Fonction :
Service :
Tél : Fax :
e-mail :

Responsable du suivi de l'inscription

M./Mme :
Fonction :
Service :
Société / Établissement :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° TVA intra communautaire :
SIRET :
NAF / Activité : Nbre salariés :
Tél : Fax :
e-mail :

Adresse facturation (si différente) ou prise en charge par organisme collecteur

M./Mme :
Société / Établissement :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Fax :

Cachet / Signature

